

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL**

SEANCE JEUDI 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le 30 avril à 18 heures, le Comité Syndical Mixte des Eaux de Miage, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

- Membres titulaires présents : Messieurs Arnaud MORAND, Jean-Marie DURINDEL, Gabriel GRANDJACQUES, Madame Michèle MAUTUE, Messieurs Patrice BIBIER-COCATRIX, Claude CHAMBEL, , Madame Caroline SEIGNEUR, Messieurs Jean-Michel PAGET, Paul CATHAND, Jean-Pierre SOCQUET

- Membre suppléant avec voix délibérative : Messieurs Daniel DENERI, Pascal BRONDEX.

- Membres titulaires excusés : Monsieur Stéphane ALLARD, Madame Monique RACT.

Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, conformément aux articles L.5211-1 et L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.
Patrice BIBIER-COCATRIX ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées.

ADMINISTRATION GENERALE
Objet : Election des Vice-Présidents

n°2026-10

Nombre de membres ayant voix délibérative

Afférents au Conseil Syndical : 12

En exercice : 12

Quorum : 7

Présents : 12

Procurations : 0

Votants : 12

Délibération rendue exécutoire compte-rendu de sa réception en Préfecture le :
Et de sa publication le

Election des Vice-présidents

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est procédé à une élection à bulletins secrets conformément aux dispositions de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales.

L'article 5 des statuts du Syndicat Mixte des Eaux de Miage prévoit l'élection de deux Vice-Présidents qui avec le Président constituent le bureau assurant l'exécutif du Syndicat.

Il est précisé que les deux entités, commune de Saint-Gervais et Syndicat des eaux de Combloux, Domancy et Demi-Quartier, seront représentées au sein du bureau.

Election du Vice-Président :

Est candidat : Monsieur Paul CATHAND

Résultat du scrutin :

Votants : 12

Bulletins blancs ou nuls : 0

Exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Monsieur Paul CATHAND : 12 voix

Monsieur Paul CATHAND est élu Vice-Président

Election du Vice-Président :

Est candidat : Monsieur Jean-Michel PAGET

Résultat du scrutin :

Votants : 12

Bulletins blancs ou nuls : 0

Exprimés : 12

Majorité absolue : 7

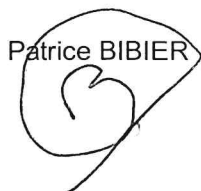
Monsieur Jean-Michel PAGET : 12 voix

Monsieur Jean-Michel PAGET est élu Vice-Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

Patrice BIBIER


**SYNDICAT MIXTE
DES EAUX D' MIAGE** Le Président,
- Commune de St Gervais Les Bains
- Syndicat des eaux Combloux,
Domancy et Demi-Quartier
BP. 43-74170 ST GERVAIS LES BAINS Arnaud MORAND

